

# Pays viganais

## Urbanisme : le chantier du futur PLUI est lancé



Ce plan d'urbanisme intercommunal va concerner les 21 communes du Pays viganais.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la communauté de communes du Pays viganais est en cours d'élaboration. Ce document vise à définir la destination des sols et les règles qui s'y appliqueront. « *Il donne des prescriptions sur les formes que doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures* », précise Françoise Volpilière, directrice du pôle "urbanisme autorisation droit du sol".

Le PLUI du Pays viganais couvrira le territoire des 21 communes membres et se substituera aux documents d'urbanisme existants actuellement sur les

communes : quatre Plu, dix cartes communales et sept communes sans document propre, soumises au règlement national d'urbanisme (RNU).

### Une étude agricole prévue

Dans le cadre de la préparation de ce document, une étude agricole doit être menée afin que le futur document d'urbanisme puisse tenir compte des caractéristiques et des besoins des exploitations du territoire (projets en cours et à venir notamment).

Afin de recueillir des informations aussi complètes que possible sur l'état et le devenir des exploitations agricole du secteur, un questionnaire a été

adressé à tous les exploitants identifiés lors des dernières élections à la chambre d'agriculture. Toutefois, il est possible que certains exploitants (à titre secondaire, en cours d'installation ou installés récemment) n'aient pas été destinataires du courrier-questionnaire. Ils peuvent se le procurer dans les mairies ou sur le site internet de la communauté des communes.

> Des réunions d'information et d'échange autour de la relation entre PLUI et activité agricole, sont programmées début janvier 2023 (les 9 et 10 janvier) à destination des agriculteurs.

► Correspondant 06 88 56 25 83.